

COMMUNIQUÉ CFTC DGFIP

AUDIOCONFERENCE LOIRET CFTC DGFIP

Depuis le début du confinement, notre DRFIP fait un point avec l'ensemble des organisations syndicales du Loiret tous les 2 jours.

Ces audioconférences permettent à la CFTC DGFIP Locale de faire remonter vos demandes ou inquiétudes d'une part, et d'échanger avec notre directeur.

Il est donc important de nous faire remonter vos demandes ou les problèmes que vous rencontrez afin qu'un aménagement et/ou une solution soit apporté le plus rapidement possible.

Dans l'attente de l'arrivée du pic de la pandémie, les mesures suivantes ont été prises par la direction :

- Tous les services de la DRFIP du Loiret ont mis en place le « roulement » pour les agents en présentiel ;
- La direction continue la réduction du nombre d'agents en présentiel.
- La direction s'est assurée que les équipes en charge du ménage disposaient des produits nécessaires (eau de javel) en quantité suffisante. Des masques (3 par agents) et du gel hydroalcoolique seront donnés aux agents en contact avec le public, en priorité dans le cadre de la distribution des bons de secours sur les sites du Martroi et de Montargis.
- Suite à de nombreux cas de contagion, la CFTC DGFIP Locale et les autres OS ont demandé la Fermeture du CDFIP de Montargis. La Direction Régionale a prévu l'intervention d'une entreprise de nettoyage spécialisée. En attendant, le site est fermé. Sa réouverture se fera en lien avec le médecin du travail au regard du personnel en capacité de reprendre le travail en présentiel.

Sur ce site, la délivrance des bons de secours – en respectant les normes COVID – par la trésorerie Montargis municipale, est une mission prioritaire.

- Le DRFIP a précisé qu'aucune fermeture administrative des SFP n'avait été prononcée. Dans la mesure du possible, le traitement à distance, pour certaines tâches, sera effectué par le SPFE d'Orléans.
- S'agissant des EDR, la direction veut développer le télétravail ou le travail à distance.
- S'agissant des services comptables, la comptabilité ne peut être clôturée avant 15H pour l'instant. Le DRFIP a rappelé que de nombreuses mesures d'allègement (en matière de relèvement des seuils par exemple avaient déjà été prises.

S'agissant des questions posées en matière de congés, rémunération et la restauration des agents en présentsiels, qui relèvent d'une réponse nationale, la DG se positionnera sur les questions posées.

La section CFTC DGFIP Loiret toujours mobilisée reste à votre écoute.

Prenez soin de vous.